

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 09-14050 / 111642
Bedag Informatique SA, 1004 Lausanne
centre de compétence Lausanne: Output Center.
besoin urgent
2 H
01.04.2009–31.03.2012 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 09-14040 / 101663
Donzé-Baume, Branch of Richemont International SA, 2345 Les Breuleux
tournage et fraisage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
23 H, 1 F
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement/modification)
- 09-14076 / 110617
Widec SA, 2740 Moutier
décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H
01.07.2009–30.06.2012 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 09-14051 / 111642
Bedag Informatique SA, 1004 Lausanne
centrale de facturation Lausanne, Input / Output Management.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
15 H
01.04.2009–31.03.2012 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 09-14049 / 111642
Bedag Informatique SA, 1004 Lausanne
centrale de facturation Lausanne
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
11 H
01.04.2009–31.03.2012 (Nouveau permis)

- 09-14079 / 111128
MANUFACTURE GENEVOISE DE HAUTE HORLOGERIE SA,
1217 Meyrin 2
service Maintenance Bâtiment; intervention lors de dérangements ou des alarmes
sur les infrastructures techniques du bâtiment.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.04.2009–31.03.2012 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 09-14078 / 101465
Pancosma SA pour l'industrie des produits biochimiques,
1218 Le Grand-Saconnex
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 H
11.06.2009–30.06.2012 (Renouvellement/modification)

Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)

- 09-14058 / 111639
3PL SA, 1580 Avenches
logistique / secteurs; torréfaction, conditionnement, stockage et maintenance
pour le Centre de Production Nespresso
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
25 H
24.03.2009–31.03.2012 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 09-13972 / 111310
ATNB – Association Tunnel de Neu-Bois, 2926 Boncourt
Avancement et bétonnage
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
21 H
01.06.2009–31.05.2010 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 09-13938 / 101105
Comadur SA Division Glace Saphir, 2400 Le Locle
usinage de verre de montres
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques
75 H, 8 F
01.04.2009–31.03.2012 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 08-13325 / 101744
Benteler Automotive, branch of Kindlimann SA, 2882 St-Ursanne
production frappes 1, 2, 3, contrôle qualité, usinage, mécanique, maintenance,
métrologie
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques
150 H, 1 F
01.04.2009–31.03.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-13705 / 110658
PostLogistics SA, 1001 Lausanne
Livraisons par express.
besoins spéciaux de consommation
11 H
01.04.2009–31.03.2012 (Renouvellement)
- 09-13968 / 111557
CLS Communication AG, 1003 Lausanne
Translation: Ordres de traduction pour les clients
besoins spéciaux de consommation
3 H, 2 F
01.03.2009–31.12.2009 (Nouveau permis)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour)
et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

– 09-13939 / 101105

Comadur SA Division Glace Saphir, 2400 Le Locle
usinage-polissage-lavage, pressage, injection, plasma, traitement thermique.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

36 H, 20 F

01.04.2009–31.03.2012 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

7 avril 2009

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail